

Annexe

Évaluation des interventions du pharmacien dans trois secteurs cliniques différents (cardiologie, pneumologie et médecine interne) selon le modèle décrit dans la nouvelle offre de soins pharmaceutiques de l'IUCPQ-UL. *Pharmactuel* 2020;53:140-149.

Offre de soins pharmaceutiques adaptée de l'offre générale de soins de l'IUCPQ-UL pour le secteur de la cardiologie.

OFFRE DE SOINS PHARMACEUTIQUES EN CARDIOLOGIE

Disponibilité des effectifs pour le secteur : 1 pharmacien et 0,5 ATP de jour (**de 8 h à 16 h**) du lundi au vendredi

Délai de réponse* : Moins de 24 heures (idéalement le jour de la demande) OU ad 72 heures en fin de semaine ou les jours fériés

**Le délai de réponse dépendra de la nature de la demande ainsi que de la date prévue de départ ou de transfert de l'usager*

Modes de consultations et d'interventions

- **Systematique** : le pharmacien intervient **systematiquement** dans le dossier d'un usager qui présente des critères de vulnérabilité (concernant la situation clinique ou le médicament) déterminés par le Département de pharmacie et entérinés par le CMDP. En fonction des ressources disponibles, le délai d'intervention ou de réponse est habituellement de moins de 24 heures.
- **Prioritaire** : le pharmacien répond à une demande de consultation ou intervient **de façon prioritaire** dans le dossier d'un usager selon des critères (concernant la situation clinique ou le médicament) déterminés par le Département de pharmacie et entérinés par le CMDP. L'ordre de priorisation varie d'un secteur à l'autre et peut être modulé selon le jugement du pharmacien clinicien. En fonction des ressources disponibles, le délai d'intervention ou de réponse varie habituellement entre 24 et 72 heures.
- **Concernant un médicament ou une situation clinique** : le pharmacien répond à une demande de consultation ou intervient dans le dossier d'un usager lorsque la situation clinique ou le médicament le requiert. Ce mode de consultation n'est pas basé sur des critères prédéterminés mais sur l'évaluation du demandeur (médecin ou autre professionnel de la santé, incluant un pharmacien). En fonction des ressources disponibles et de l'urgence de la situation, le délai d'intervention ou de réponse varie habituellement entre 24 et 72 heures.

CONSULTATIONS OU INTERVENTIONS SYSTEMATIQUES

Critères de consultation ou d'intervention

Usager présentant une condition médicale particulière (patientèle vulnérable)

- greffe cardiaque de novo
- dialyse ou CVVH
- sous traitement actif contre le cancer (IV) durant l'hospitalisation (immunothérapie ou chimiothérapie)
- femme enceinte ou qui allaite
- enfant de moins de 18 ans
- usager obèse morbide avec IMC supérieur à 60 kg/m²

Présence d'un médicament à **index thérapeutique étroit** OU nécessitant un **dosage ou un suivi** particulier

- aminosides et vancomycine (sans suivi d'un infectiologue)
- lithium
- argatroban
- HFPM (lorsqu'un anti-Xa est justifié selon les recommandations entérinées par l'IUCPQ-UL)
- voriconazole / posaconazole

Usager dont une divergence importante a été décelée lors de la réalisation du BCM

Usager présentant une interaction médicamenteuse significative (ex. : rifampicine, daptomycine, linézolide, « azoles », immunosuppresseurs (tacrolimus, cyclosporine, sirolimus et évérolimus), clarithromycine, antirétroviraux, méthadone, etc.)^a

Critères de consultation ou d'intervention

Usager nécessitant une voie alternative d'administration de médicaments (ex. : gavage, prise de comprimés impossible, etc.)^a

Usager recevant un antibiotique ciblé par le Programme de surveillance des antibiotiques (relais IV/PO ou antibiotique IV pendant plus de 5 jours).

Surveillance de la pharmacothérapie d'un usager sous clozapine ou dexmédétomidine

Médicament non disponible à l'IUCPQ-UL (ex. : rupture d'approvisionnement ou absent du formulaire de l'IUCPQ-UL)

Usager anticoagulé pour lequel une référence à la clinique d'anticoagulothérapie de l'IUCPQ-UL est nécessaire (Fragmin^{MD} / Coumadin^{MD}, « corridor de sécurité » ou désanticoagulation)

Usager recevant un traitement particulier pour lequel une continuité de soins pharmaceutiques doit être assurée lors du transfert ou du départ

- milrinone
- analgésie sous-cutanée continue
- ATIVAD (patient ou médicament d'exception, usager pour qui une liaison pharmaceutique complexe est décelée)

Intervention auprès de l'usager ou de sa famille pour :

- usager greffé de novo
- usager sous traitement actif contre le cancer (IV) amorcé à l'IUCPQ-UL (thérapie ciblée ou chimiothérapie)
- usager amorçant la prise d'un médicament du Programme d'accès spécial (PAS)

^aSelon la situation clinique et les ressources en place, une évaluation pourra être réalisée ou une opinion pharmaceutique sommaire pourra être émise à partir de la distribution en présence de l'une ou l'autre de ces situations

CONSULTATIONS OU INTERVENTIONS PRIORITAIRES

Critères de consultation ou d'intervention

Usager présentant une condition médicale particulière (patientèle vulnérable)

- antécédent de greffe
- insuffisance rénale (TFGe inférieur à 30 mL/min/1,73m²)
- usager obèse morbide avec IMC entre 40 et 59,9 kg/m²
- usager de faible poids < 40 kg
- hépatite ou cirrhose sévère (de Child B ou C)
- chirurgie bariatrique (DBP ou Y-de-roux)
- Intubation prolongée
- sous traitement actif contre le cancer (PO/SC/IM) (thérapie ciblée ou chimiothérapie)
- fibrose kystique (FK) / greffe pulmonaire
- VIH/SIDA
- personne âgée vulnérable

Présence d'un médicament à **index thérapeutique étroit OU** nécessitant un **dosage ou un suivi** particulier

- anticonvulsivant (acide valproïque, phénytoïne et carbamazépine)
- digoxine
- théophylline
- immunosuppresseurs (tacrolimus, cyclosporine, sirolimus et évérolimus)

Surveillance de la pharmacothérapie d'un usager sous méthadone

Usager sous immunomodulateur

Usager ayant présenté une réaction allergique sévère nécessitant une désensibilisation à un médicament durant son hospitalisation

Usager recevant un traitement dont la continuité doit être assurée lors du transfert ou du départ

- médicament nécessitant des démarches particulières (clozapine, méthadone)
- médicament du PAS initié en cours d'hospitalisation
- thérapie novatrice, atypique ou de recherche

Usager ciblé par un PAAM

Intervention auprès de l'usager (ou de sa famille) sous traitement actif contre le cancer (PO) amorcé à l'IUCPQ (thérapie ciblée ou chimiothérapie)

Consultations ou interventions concernant un médicament ou une situation clinique^{a,b}

EXEMPLES de situation clinique ou de médicament pouvant nécessiter une consultation ou une intervention

(liste non exhaustive)

Usager (résidant **hors de la région immédiate de Québec**) ayant une implantation de **pacemaker BiV / défibrillateur** et présentant une FE inférieure à 30 % (pour optimisation de la médication de l'insuffisance cardiaque)

Usager avec un **problème médical ou un symptôme pouvant être induit** par sa **pharmacothérapie** ou lié à celle-ci

- allergie ou intolérance médicamenteuse (ex. : statine, antiplaquettaire, bêta-bloqueur, IECA, ARA etc.)
- intoxication médicamenteuse OU sous-dosage
- insuffisance rénale aiguë
- condition clinique liée à une interaction médicamenteuse significative
- effet indésirable sévère, rare ou inattendu
- perturbation significative d'un résultat de laboratoire
- douleur ou soulagement non optimal
- hypotension orthostatique symptomatique
- changement cognitif aigu ou subaigu
- chute

Histoire médicamenteuse complète d'un usager présentant :

- un questionnaire difficile
- un trouble cognitif, mais qui gère lui-même sa médication
- un profil médicamenteux complexe (ex. : polypharmacie, interactions significatives, médicament à index thérapeutique étroit, etc.)
- une divergence importante décelée lors de la réalisation du BCM ou par le prescripteur
- un problème d'adhésion ou de gestion médicamenteuse
- plusieurs essais thérapeutiques antérieurs pour une indication précise (ex. : psychiatrie, immunosuppresseurs, analgésie, etc.)
- un congé de l'hôpital < 1 mois ou ayant eu de multiples admissions à l'établissement de santé
- plusieurs prescripteurs pour ses médicaments
- une narcodépendance ou recevant une dose élevée de narcotique

Histoire médicamenteuse complète selon le jugement clinique du pharmacien en présence d'une condition clinique particulière :

- greffé cardiaque de novo ou ATCD de greffe cardiaque
- dialyse
- femme enceinte ou qui allaite / enfant de moins de 18 ans
- usager obèse morbide (IMC > 60 kg/m²)
- traitement actif contre le cancer IV
- médicament non disponible au formulaire
- divergence importante décelée au BCM
- chirurgie bariatrique
- FK
- VIH / SIDA
- usager obèse (IMC > 40 kg/m²) ou de faible poids (< 45 kg)
- TFGe < 30 ml/min/1,73m²
- hépatite ou cirrhose sévère.

Contexte d'inobservance ou de prise erronée de la médication, décelé à l'admission ou en cours d'hospitalisation

Usager nécessitant un avis thérapeutique particulier (ex. : échec du traitement, nouveau traitement à initier ajustement de traitement, etc.) notamment pour l'une des conditions cliniques suivantes :

- problème de santé mentale
- toxicomanie ou alcoolisme
- soins palliatifs ou de fin de vie
- usager sous thérapie novatrice, atypique ou de recherche
- maladie inflammatoire chronique (polyarthrite rhumatoïde, lupus, colite ulcéreuse, etc.)
- maladie dégénérative du SNC.

Abréviations : ARA : antagoniste des récepteurs de l'angiotensine; ATCD : antécédent; ATIVAD : antibiothérapie intraveineuse à domicile; BCM : bilan comparatif des médicaments; BiV : biventriculaire; CVVH : continuous veno-venous hemofiltration; DBP : dérivation bilio-pancréatique; FE : fraction d'éjection; FK : fibrose kystique; HFPM : héparine de faible poids moléculaire; IECA : inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine; IM : intramusculaire; IMC : indice de masse corporelle; IUCPQ-UL : Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval; IV : intraveineux; PAAM : programme d'auto-administration des médicaments; PAS : programme d'accès spécial; PO : par voie orale; SC : sous-cutané; SIDA : syndrome d'immunodéficience acquis; SNC : système nerveux central; TFGe : taux de filtration glomérulaire estimé; VIH : virus de l'immunodéficience humaine

^aLes demandes de consultation peuvent provenir d'un médecin, d'un pharmacien ou de tout autre professionnel de la santé. Pour ce faire, le demandeur doit remplir le formulaire d'« Évaluation / Opinion pharmaceutique » et le déposer au dossier médical de l'usager. Par la suite, l'infirmière ou l'agente administrative qui aura révisé le dossier de l'usager contactera le pharmacien de cardiologie par le biais de son téléavertisseur

^bÀ noter que le pharmacien de cardiologie est disponible pour répondre aux demandes de consultation des cardiologues pour les usagers qui séjournent dans les lits d'hémodynamie ou d'électrophysiologie

L'autorisation de publier cette offre de service a été obtenue du directeur des Services professionnels de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval